



## Rencontre Technique du Réseau Risques

« La prise en compte des risques majeurs dans l'urbanisme »

Mercredi 18 mars 2009 – IDEAL Connaissances

Cher(e) abonné(e), Madame, Monsieur,

Depuis la loi de 1995, les PPR constituent un outil décisif en matière de prévention des risques. L'importance des dégâts provoqués par une catastrophe naturelle ou technologique rend légitime l'obligation de définir des règles particulières de prévention au sein du code de l'urbanisme : ne pas construire sur zones exposées aux risques, mais également diminuer la vulnérabilité des territoires déjà urbanisés.

Le Réseau Risques propose ainsi une journée axée autour de ce thème afin de répondre à de nombreuses interrogations : Comment les risques sont-ils pris en compte dans l'urbanisme ? Comment réagir en cas de risques majeurs ? Quels sont les dispositions qui s'offrent aux collectivités locales pour s'y préparer ?

La Rencontre Technique du **mercredi 18 mars** réunira élus, agents, experts et services de l'Etat autour de ces questions et de retours d'expériences de collectivités. Nous serions très heureux de vous accueillir lors de cette journée, et nous vous invitons donc à nous **retourner le bulletin d'inscription ci-joint avant le 13 mars 2009**. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Xavier GOMEZ, Animateur du Réseau Risques au **01 45 15 09 28**.

Dans l'agréable perspective de vous rencontrer, veuillez agréer, cher(e) abonné(e), Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Salle : IDEAL Connaissances  
93 avenue de Fontainebleau  
94 276 Le Kremlin-Bicêtre

Métro Ligne 7 – Direction Villejuif/Louis Aragon  
Station : Le Kremlin-Bicêtre

### Pour tout renseignement :

IDEAL Connaissances  
Xavier GOMEZ – Animateur du Réseau Risques  
93 avenue de Fontainebleau  
94276 LE KREMLIN-BICETRE CEDEX  
Tél. : 01 45 15 09 28 – [x.gomez@idealconnaissances.com](mailto:x.gomez@idealconnaissances.com)

**François CROIZÉ**  
Directeur des communautés professionnelles  
IDEAL Connaissances



**La prise en compte des risques majeurs  
dans l'urbanisme**

Mercredi 18 mars 2009 – IDEAL Connaissances  
93 avenue de Fontainebleau, 94276 Le Kremlin-Bicêtre

Chaque intervention est suivie d'un temps d'échange avec la salle

9h00 -----Accueil des participants-----

9h30 Cadrage général

10h15 **Le maire face au risque d'inondation : agir en l'absence de PPRI**  
*Stéphanie BIDAULT, Chargée de Mission Communication - Juriste, CEPRI*

11h00 **Projection du film : « Déluge sur Vaison »**  
*Film de l'IRMa, 1992, 30mn*

11h45 **Mutualiser les savoir-faire entre collectivités gestionnaires des risques : le Réseau Risques**  
*Xavier GOMEZ, Animateur du Réseau Risques, IDEAL Connaissances*

12h30 -----Déjeuner (inscription préalable nécessaire)-----

14h15 **Une démarche de PPRT : Témoignage de la mairie de Salaise-sur-Sanne**  
*Bertrand CABAUD, Directeur Général des Services, Mairie de Salaise sur-Sanne*  
*Gérard PERROTIN, Adjoint en charge du PCS, Mairie de Salaise-sur-Sanne*

15h00 **Genèse et application d'un PPR mouvement de terrains (glissement et effondrement sur cavités)**  
*Denis MONTAGNE, Responsable du service de recherche et d'inspection de carrières, Ville de Laôn*

15h45 **Evolutions institutionnelles et juridiques de la prise en compte des risques dans l'urbanisme : de l'intégration aux plans locaux d'urbanisme aux permis de construire**  
*Mathilde GRALEPOIS, Docteur en aménagement, Laboratoire Territoire Technique et Société (LATTS)*

16h30 ----- Fin de la journée -----

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
Rencontre Technique du Réseau Risques – 18 mars 2009

**A retourner à IDEAL Connaissances avant le 13 mars 2009 :**

- par courrier : 93 avenue de Fontainebleau – 94 276 Le Kremlin-Bicêtre
- par fax : **01 45 15 09 00** à l'attention de Xavier GOMEZ

NOM/Prénom : .....

Fonction : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Courriel : .....

**Signature :**

**Tarifs (TTC) :**

- 1/ Je m'inscris à la Rencontre Technique
  - Gratuit pour les collectivités abonnées au Réseau Risques**
  - 500 € TTC** par personne pour les non abonnées (déjeuner compris)

2/ Je participe au déjeuner organisé  OUI  NON

3/ Je souhaite obtenir des informations sur le Réseau Risques  
 OUI  NON